

Le Parc à vélo

Aménagements cyclables, services, balades
Pour découvrir le Parc naturel régional
et vos déplacements quotidiens et

VÉLO
Carte

Le Parc à vélo

Carte
VÉLO

Aménagements cyclables, services, balades
Pour découvrir le Parc naturel régional
et vos déplacements quotidiens et

VÉLO
Carte

Aménagements cyclables, services, balades
Pour découvrir le Parc naturel régional
et vos déplacements quotidiens et

VÉLO
Carte

Le réseau cyclable du Parc naturel régional

Ce réseau se développe, il représente plus de **310 km** d'aménagements (liaisons douces, pistes cyclables, bandes cyclables, voies mixtes, zones apaisées...) et de nombreux projets sont d'ores et déjà planifiés afin d'atteindre un même objectif :

- un **réseau cyclable complet, continu, sécurisé et attractif à l'échelle du Parc.**

Les actions du Parc naturel régional pour développer la mobilité à vélo

- Accompagnement technique et financier des communes et intercommunalités pour :
 - La création de liaisons douces sécurisées (**280 K€ euros** d'aménagement financés par le PNR depuis 2017).
 - Le déploiement de stationnements vélo (**350** arceaux vélos installés dans les communes du Parc, un abri vélo sécurisé).
- L'installation d'équipements de services vélo innovants ou expérimentaux
- Un Soutien financier et technique aux différents projets du comité d'itinéraire de la Véloscénie
- La création de boucles Vélo à retrouver sur le site web ou l'appli gratuite des randonnées des Parcs naturels régionaux rando.pnr-id.fr/ <https://rando.pnr-id.fr/>

- Ouverture en 2019 de « l'Aiguillage, Maison du Tourisme et des mobilités » à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Accessible en transport en commun, situé au croisement de deux itinéraires cyclables que sont l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres et Le tronçon nord de la Véloscénie, cet équipement a été conçu pour répondre à deux objectifs du **Parc naturel** en lien avec sa Charte :

- Développer un tourisme durable aux portes de Paris. Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture.**

L'Aiguillage offre la possibilité de louer, réparer ou acheter un vélo, VAE, vélo cargo. C'est également un service de parking vélo sécurisé pour les habitants qui souhaitent se rendre à la gare de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et un point d'accueil touristique où l'on peut trouver des renseignements sur les hébergements, restaurants et sites touristiques ainsi que des conseils sur les balades et activités de plein air.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/aiguillage-info-et-velos>

Vélo du quotidien

Pédaler pour aller à la gare et se garer en toute sécurité

Parkings vélos sécurisés

Collectifs fermés et sécurisés, ces Parkings Vélos sont accessibles 24h/24 - 7j/7, aux 2 roues non motorisés et vélos électriques.

Choisel
1 route de la Grange aux Moines
Téléphone : 01 30 52 42 15

Le Perray-en-Yvelines
Véli'Park Avenue de la Gare à la Mare aux Loups
Téléphone : 01 30 46 31 24

Saint-Rémy-lès-Chevreuse
l'Aiguillage, Maison du Tourisme et des mobilités
30 Rue de la République
Téléphone : 01 34 60 14 45

Parkings vélos Ile-de-France Mobilités
L'accès à ces parkings est gratuit pour les détenteurs d'un Pass navigo annuel à Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette et Rambouillet

- Plus d'infos : www.iledefrance-mobilites.fr

Location longue durée

Véligo location

Mis en place par Île-de-France mobilités, Véligo location offre la possibilité de louer un vélo à assistance électrique (VAE) pour une durée limitée afin de permettre aux Franciliens de découvrir l'usage du vélo pour leurs déplacements quotidiens.

300 points de retrait sont actuellement disponibles en Île-de-France : www.veligo-location.fr/les-velos/

Réseau Vélo Île-de-France (VIF)

Faire du vélo un mode de transport du quotidien.

La Région Île-de-France accompagne le développement du réseau de voies cyclables qui permettra de rejoindre Paris de tous côtés. Un total de 11 itinéraires de 750 km au total est prévu entre 2025 et 2030

Plus d'infos : <https://rerv.fr/>

Aide à l'achat d'un vélo

Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo dans toute la région, Île-de-France Mobilités a mis en place une aide à l'achat pour différents types de vélos, quel que soit votre lieu de résidence en Île-de-France.

Plus d'infos : www.iledefrance-mobilites.fr

Conditions d'accès aux trains et RER avec un vélo

Dans le RER

Vous avez la possibilité de transporter votre vélo et d'effectuer des correspondances uniquement entre les lignes A, B, C, D et E du réseau RER, et uniquement aux horaires suivants :

- Les samedis, dimanches et jours fériés toute la journée ;
- Les autres jours avant 6h30, entre 9h et 16h30, puis après 19h.

Vous devez placer votre vélo dans une des voitures comportant une signalétique spécifique et le tenir à la main.

Voyager en Transilien avec son vélo

Vous pouvez voyager en train avec votre vélo, uniquement en dehors des heures de pointes :

- Du lundi au vendredi avant 6h30, entre 9h30 et 16h30 et après 19h30, le samedi, le dimanche et les jours fériés sans restriction d'horaire.

En dehors de ces plages horaires, et donc en heures de pointe, il est interdit de voyager avec son vélo pour une question de sécurité et de confort pour les autres passagers.

Dans tous les cas, votre vélo ne sera accepté à bord que dans la limite de capacité des trains et s'il est disposé à un emplacement ne gênant pas la circulation.

Fédérations et Associations qui aident au développement de la pratique du vélo

Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)
Agir sur Rambouillet territoire pour les Circulations piétonne et cycliste (ARC)
78120 RAMBOUILLET
contact@arcveloapieton.org
www.helloasso.com

Mieux se déplacer à Bicyclette, association cycliste francilienne

Plusieurs antennes sur le PNR :
Coeur d'Yvelines à vélo, VéloSOQY, Val de Chevreuse, Gif-sur-Yvette.

Plus d'infos : www.mdb-idf.org/

La Fédération française de Cyclotourisme (FFVélo)

La Fédération française de cyclotourisme gère la pratique du loisir et tourisme à vélo, en Gravel ou à VTT en France. Elle est représentée localement par des comités départementaux.

Comité départemental de Cyclotourisme des Yvelines
<https://yvelines.ffvelo.fr>
departement78-presidence@ffvelo.fr

Comité départemental de Cyclotourisme de l'Essonne
<https://essonne.ffvelo.fr>
departement91-secrtaire@ffvelo.fr

Recycleriez

Cycles et recycle
Association qui organise des ateliers, événements autour du vélo, des sessions de réparations...
www.cyclesetrecycle.fr
Contact @cyclesetrecycle.fr
33 rue de Chartres - 78610 Le Perray-en-Yvelines
06 86 20 18 40 Jours d'ouvertures:
1er et troisième samedi du mois, 9h/14h.

Récup Vélo
Association qui récupère et remet en état les vélos vintage jusqu'aux années 1990.
<https://www.recupvelo.fr/>
recupvelos91@gmail.com
91400 Gometz-la-ville

Recyclist
Restauration de vélos musculaires et électriques pour revente.
<https://www.serres-beaudreville.org/recyclist/>
43 Route de Beaudreville, 91400 Gometz-la-Ville

Circuler à vélo en toute sécurité

Conseils pour circuler à vélo, règles de circulation et sanctions, équipements à retrouver sur le site de la sécurité routière : www.securite-routiere.gouv.fr/

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES - ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS

Un vélo en bon état et bien équipé

Aménagements cyclables

Un aménagement cyclable désigne tout type d'aménagement de voirie où le cycliste va trouver sa place.

La piste cyclable :

- chaussée en site propre exclusivement réservée aux cycles, revêtue en enrobé et située le long des routes.
- Les pistes cyclables signalées par un panneau rond sont obligatoires.

Signalées par un panneau carré, elles sont facultatives.

La route partagée :

Il s'agit d'une route du réseau secondaire à faible trafic et à vitesse limitée, sur laquelle les vélos peuvent circuler aisément en cohabitation avec les véhicules. Elle est revêtue de bitume et ne comporte pas de signalétique spécifique.

La bande cyclable :

- voie exclusivement réservée aux cycles attenante à une route sans limite séparative. Elle correspond au concept de cohabitation séparée et elle est revêtue de bitume.

La chaussée à voie centrale banalisée ou « Chaucidou » :

aménagement utilisé sur des routes où la vitesse n'excède pas les 70km/h. Il se limite au marquage en rive de chaussée d'une bande réservée aux vélos.

La voie verte :

aménagement en site propre, réservé à l'usage exclusif des circulations douces (vélos, piétons, cavaliers, trottinettes, etc...) comprenant un revêtement variable mais roulant.

Les routes partagées :

Elles comprennent :

La route partagée :

Il s'agit d'une route du réseau secondaire à faible trafic et à vitesse limitée, sur laquelle les vélos peuvent circuler aisément en cohabitation avec les véhicules. Elle est revêtue de bitume et ne comporte pas de signalétique spécifique.

La bande cyclable :

- voie exclusivement réservée aux cycles attenante à une route sans limite séparative. Elle correspond au concept de cohabitation séparée et elle est revêtue de bitume.

La chaussée à voie centrale banalisée ou « Chaucidou » :

aménagement utilisé sur des routes où la vitesse n'excède pas les 70km/h. Il se limite au marquage en rive de chaussée d'une bande réservée aux vélos.

Le double-sens cyclable :

Il s'agit d'une rue goudronnée dont un des sens est réservé aux cyclistes. Il ne s'agit pas d'un contresens, mais d'un sens autorisé aux seuls cyclistes.

Ces routes situées en agglomération ne sont pas relevées sur la carte sauf dans le cas d'une continuité cyclable.

La zone de rencontre :

- une zone de rencontre est un ensemble de voies en agglomération où les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- Ces zones situées en centre-ville ne sont pas relevées sur la carte sauf dans le cas d'une continuité cyclable.

La zone 30 :

Une zone 30 est un ensemble de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. La vitesse y est limitée à 30 km/h. Ces zones situées en centre-ville ne sont pas relevées sur la carte sauf si une signalétique cyclable horizontale (peinture au sol) est apposée sur la chaussée.

Le saviez-vous ?

- Il est possible pour les cyclistes de passer aux feux rouges en toute légalité grâce à ce panneau. En effet, lorsqu'un feu équipé d'un panneau M12 est rouge, les cyclistes sont autorisés à poursuivre leur route dans la ou les directions indiquées par les flèches. Les piétons restent bien sûr prioritaires tout comme les véhicules déjà engagés sur l'intersection.

La véloroute :

- Itinéraire cyclable de moyenne et longue distance, composé de multiples tronçons sur lesquels le type d'aménagement cyclable va varier (voie verte, route partagée, pistes et bandes cyclables, zones de rencontres...). Le PNR est traversé par 2 variantes de la véloroute n°40 intitulée « Véloscénie ».

www.veloscenie.com

Découvrir le Parc à vélo

55 communes composent le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, elles ont en commun un socle environnemental exceptionnel qui mérite d'être préservé. Nous vous proposons à travers notre offre de randonnées de partir à la découverte de ce patrimoine paysager, culturel, naturel et vernaculaire remarquable. Pour retrouver nos itinéraires vélo et pedestres (descriptifs, cartes, traces GPX, points d'intérêts, hébergements) il vous suffit de consulter notre site internet ou notre application gratuite dédiée à la randonnée.

<https://rando.pnr-id.fr/>

BALADE À VÉLO
Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Boucle de 58 km / 5h
Mars 2025

La Véloscénie

La Véloscénie est la Véloroute qui relie Notre-Dame de Paris à la baie du Mont Saint-Michel.

Cet itinéraire balisé est ponctué d'étapes prestigieuses dont les premières passent par la Vallée de Chevreuse et la forêt de Rambouillet.

Deux variantes traversent le Parc naturel régional n'hésitez pas à les découvrir sur notre site internet www.parc-naturel-chevreuse.fr

Variante Nord de Châteaufort à Rambouillet

38 km, étape un peu vallonnée.

Cette étape est mixte : pistes cyclables, chemins ruraux, routes partagées tranquilles et quelques routes départementales.

« Voir l'itinéraire coté carte »

Sur votre route

Château de Breteuil

Variante Sud de Gometz-la-ville à Rambouillet

41 km, cette étape emprunte des chemins ruraux et des pistes cyclables en forêt jusqu'à Rambouillet.

« Voir l'itinéraire coté carte »

Sur votre route

Rochefort

Et pour vous repérer

- La Véloscénie est signalée par les panneaux officiels des itinéraires cyclables nationaux (fond blanc avec mentions en vert) et le logo de La Véloscénie.
- A chaque carrefour

Des services et un accueil de qualité

Au fil de la Véloscénie et plus généralement de l'ensemble des Véloroutes, le label « Accueil Vélo » garantit pour le cycliste un établissement :

- Accessible facilement depuis un itinéraire à vélo ;
- Disposant d'équipements adaptés aux cyclistes (abri vélo sécurisé, kit de réparation...)

Avec un accueil chaleureux (informations pratiques, itinéraires...);

Qui fournit selon le type d'établissement des services dédiés aux voyageurs à vélo (transfert de bagages, lessive et séchage, location et lavage vélo...).

Un établissement **Accueil Vélo** peut être un hébergement, un loueur et/ou réparateur de cycles, un restaurateur, un office de tourisme, un site touristique...

Idée week-end à vélo ou Vélo électrique sur la Véloscénie, au départ de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Parcours vélo de 54 km sur 2 jours, entre piste cyclable, voie verte / liaison douce, route partagée

Jour 1 : Saint-Rémy-lès-Chevreuse – Rambouillet

Nuit à Rambouillet ou aux alentours

Jour 2 : Rambouillet - Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Location de Vélo ou VAE:

L'Aiguillage – Tourisme et Mobilité situé au pied du Terminus du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

01 34 60 14 45 - <https://www.laiguillage-tourisme-mobilite.fr/>

Nuitée : Camping Huttopia labellisé « Accueil Vélo ». Situé sur la Véloscénie le Camping offre un environnement forestier exceptionnel et propose des hébergements pour toutes les envies : chalets bois, tentes toiles et bois. Possibilité de dîner sur place.

A découvrir lors de votre week-end :

Chevreuse et sa balade des petits ponts, le Château de la Madeleine qui abrite la Maison du Parc naturel Régional et sa boutique de produits locaux, le château de Breteuil et son parc de 75 hectares classé « Jardin Remarquable », l'Espace Rambouillet « Parc Forestier et Animalier », le Domaine National de Rambouillet.

Idée d'évasion à la journée en VAE/VTC au départ de la gare de Montfort l'Amaury - Méré

Boucle de 30 km entre piste cyclable, voie verte, route partagée. Vous emprunterez les chemins de traversée du pays de Montfort jalonnés d'anciennes demeures, de maisons d'écrivains et d'artistes... Environné de paysages bucoliques, vous découvrirez des lieux secrets (ou presque) qui vous enchanteront.

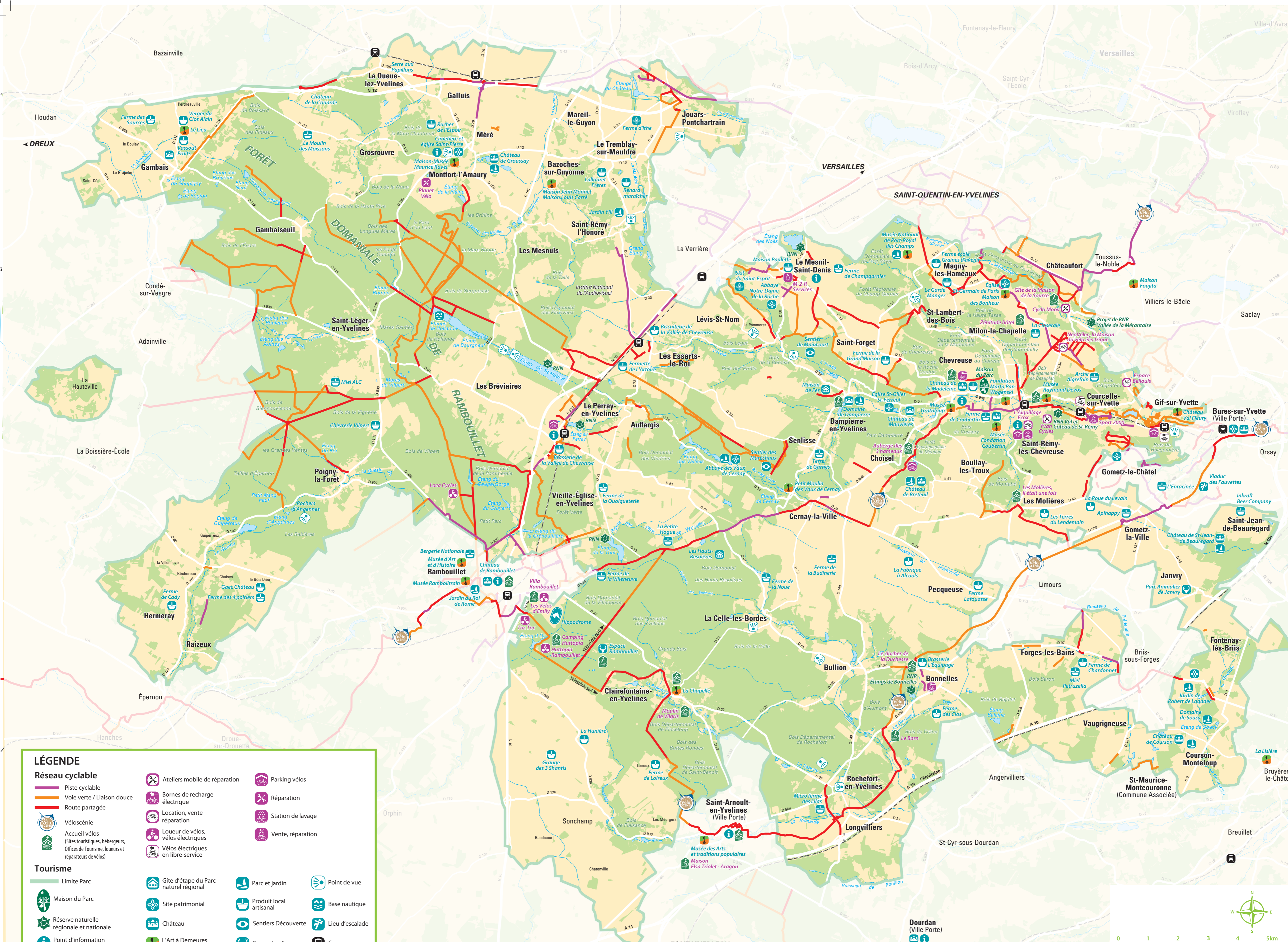
Sur votre route

Le Patrimoine historique de Montfort l'Amaury, le Musée Maurice Ravel, la Forêt de Rambouillet et les Etangs de Hollande.

Informations pratiques sur les sites de visites, restaurants, liste d'hébergements à retrouver sur notre site internet.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

crédite photo: Photo Château de la Madeleine : photo libre de droit non commercial © Philippe MIRAN, Camping Huttopia © Manu Reyboz © PNR Haute Vallée de Chevreuse - © PNR Moutier-Gremes, Hélène Rochas / Ln Photos



LÉGENDE

Réseau cyclable		
Tourisme		

